

*Questions orales***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LA QUALITÉ DU SERVICE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Postes. Les Canadiens veulent savoir si le premier ministre nous a doté non seulement d'un nouveau ministre des Postes, mais aussi d'une nouvelle politique. Le ministre est-il maintenant disposé à abandonner, pour assurer la qualité du service, l'échéance de 1988 qui avait été fixée en matière d'autosuffisance financière et à renoncer aux plans visant la fermeture de centaines de bureaux de postes ruraux?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, permettez-moi . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Ces félicitations me sembleraient plus sincères, monsieur le Président, si les députés s'abstenaient de pouffer de rire.

Des voix: Oh, oh!

M. Blackburn (Brant): C'est le baiser de la mort.

M. Andre: Le premier ministre m'a effectivement confié la mission de veiller à ce que les progrès réalisés aux Postes au cours des dernières années se poursuivent, à ce que nous répondions aux préoccupations des Canadiens quant aux services et à ce que nous le fassions de façon responsable. Nous ne pouvons continuer à exiger des contribuables, de ceux qui, notamment, devront demain contribuer à la réduction du déficit, qu'ils subventionnent aujourd'hui la distribution du courrier. Comme je l'ai déclaré publiquement, le gouvernement accorde la priorité au service.

M. Blackburn (Brant): Un nouveau départ.

M. Keeper: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le ministre de reconnaître que le service doit être prioritaire aux Postes.

Des voix: Bravo!

LES PLANS DE LA SOCIÉTÉ

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre reconnaît-il, comme on l'a dit hier, que pour régler les problèmes laissés à Postes Canada par Michel Côté, nous allons devoir . . .

Des voix: Règlement!

M. le Président: Les députés n'ignorent pas qu'en cet endroit on appelle les ministres par leur titre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

● (1450)

M. Keeper: Monsieur le Président, je ne faisais que citer ce que le ministre a dit hier.

Tout ce que je veux savoir, c'est s'il est disposé à reconnaître que pour remettre de l'ordre dans ce fouillis, il nous faudra modifier les plans de Postes Canada et ne pas nous contenter de nommer un autre beau garçon?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, il y a bien des années qu'on ne m'a pas qualifié de beau garçon.

Je désapprouve les observations que le député a faites au sujet de mon prédécesseur, car celui-ci a accompli de l'excellent travail.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Tous les députés doivent reconnaître, je crois, qu'il est de notre devoir de veiller à ce que la population reçoive un service de qualité raisonnable à bon prix, et que Postes Canada soit géré le plus efficacement possible. De grands progrès ont été accomplis ces deux ou trois dernières années grâce à une meilleure efficacité et à la baisse du coût relatif de distribution du courrier. J'espère que nous pourrions tous collaborer et veiller à ce que la situation continue de progresser et que la population bénéficie du meilleur service possible au meilleur prix possible. Je le répète, nous ne pouvons pas demander aux générations futures de payer pour le courrier qui est distribué aujourd'hui.

LES SUPERBOÎTES—ON DEMANDE L'ABANDON

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Je le félicite de sa nomination et je lui souhaite bonne chance.

Il a déclaré hier en entrevue qu'il est plus important d'assurer les services postaux que de réduire les déficits. Pour faire suite à cette déclaration, le ministre abandonnera-t-il immédiatement le nouveau plan, fera-t-il livrer le courrier à domicile et enlever les superboîtes?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Je remercie le député de ses bons souhaits. J'en aurai grand besoin si on considère l'insuccès politique des anciens ministres responsables des Postes.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Je regardais de l'autre côté de la Chambre.

La situation des Postes était devenue déplorable. Je considère que nous avons fait des progrès considérables depuis quelques années et nous voulons continuer. Il reste encore beaucoup à faire. Pour cela, il faut la coopération de tous les députés qui sont en fin de compte responsables envers les clients et les propriétaires des Postes, soit le public canadien. Nous ne pouvons pas, dans le seul but de réaliser des gains politiques à court terme ou de défrayer les manchettes, formuler des exigences sans tenir compte de leurs coûts et de leurs conséquences. Je le répète: pouvons-nous continuer à demander aux générations futures d'assumer le coût de la livraison du courrier aujourd'hui?